Chambre d'Agriculture de la Région Béni Mellal-Khénifra

Avis d'achat sur bons de commande N° 21/2026/CAG BMK

Le Président de la Chambre de l'Agriculture de la Région Béni Mellal Khénifra procède à l'achat sur bons de commande des prestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Objet de la prestation : Achat de fourniture informatique.

Consistance de la prestation :

N°	Désignation	Unité de mesure	Quantité	Garanties exigées
1	Fourniture et installation Kit développeur noir complet original pour photocopieur KONICA MINOLTA Noir et blanc bizhub 754e	U	2	- Un an - Catalogue, prospectus et/ou document technique - Acte de cautionnement
2	Fourniture et installation unité de tambour complète original pour photocopieur KONICA MINOLTA Noir et blanc bizhub 754e	U	2	- Un an - Catalogue, prospectus et/ou document technique - Acte de cautionnement
3	Toner original pour photocopieur KONICA MINOLTA bizhub 754e	U	2	- Catalogue, prospectus et/ou document technique - Acte de cautionnement
4	Jeu de cartouche toner laser original pour imprimante HP pro 200 couleur M27/6n	U	3	- Catalogue, prospectus et/ou document technique - Acte de cautionnement
5	Jeu de cartouche toner laser original pour imprimante HP color laser jet pro MFP 4303dw	U	3	- Catalogue, prospectus et/ou document technique - Acte de cautionnement
6	Toner Laser original pour imprimante HP Laser jet Pro MFP M 227 fdw	U	8	- Catalogue, prospectus et/ou document technique Acte de cautionnement
7	Toner laser original pour imprimante HP laser jet pro 4003dw	U	3	- Catalogue, prospectus et/ou document technique - Acte de cautionnement
8	Toner original pour imprimante HP Laser 107a	U	4	- Catalogue, prospectus et/ou document technique - Acte de cautionnement

Lieux d'exécution : Beni Mellal

Délai d'exécution ou date de livraison de la prestation : **Un (1) Mois à compter du lendemain de la date de la notification du bon de commande.**

Date et heure limites de réception des devis des concurrents : **23/11/2026 à 10h30**

Les plis des concurrents sont déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Chaque concurrent doit envoyer **au plus tard le 23/11/2026 à 10h30** par voie électronique à l'adresse Email de la chambre : **chambre.agriculture.bmkh.bo@gmail.com** **le catalogue, prospectus et/ou document technique de fourniture proposés. Par conséquent, le concurrent n'ayant pas envoyé ces documents sera évincé.**

Il est à signaler que l'attributaire de la présente commande est tenu de présenter, dans un délai de 48 heures, après la confirmation de son offre (Obligatoire pour la confirmation finale du maitre d'ouvrage) un acte de cautionnement d'un montant de Mille Dirhams (1 000,00 Dhs) au profit de la Chambre d'Agriculture de la Région Béni Mellal- Khénifra **(La caution reste acquise si le concurrent n'a pas honoré son engagement)**. Cette caution sera restituée après la réception définitive des prestations.

Ministère de l'Agriculture de la Pêche Maritime du Développement Rural et des Eaux et Forêts
Chambre d'Agriculture de la Région Béni Mellal-Khénifra

Président de la Chambre d'Agriculture de la Région Béni Mellal- Khénifra